

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

ÉTATS FINANCIERS
(Non audités)

AU 31 DÉCEMBRE 2015

LLA Comptables professionnels agréés

LLA Comptables professionnels agréés inc.
3422 rue Fleury Est
Montréal (Québec)
Canada H1H 2R8
Téléphone 514 326 1717
Télécopieur 514 326 0180

Rapport de mission d'examen

Aux membres :

Nous avons procédé à l'examen du bilan de la FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR SAINT-DONAT. (la « Fondation ») au 31 décembre 2015 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par la Fondation.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

LLA Comptables professionnels agréés inc.

LLA Comptables professionnels agréés inc. ¹

Montréal
Le 17 mars 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102045

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

Bilan

(Non audité)

au 31 décembre

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	21 256	19 207
Débiteurs	-	350
	<u>21 256</u>	<u>19 557</u>
ACTIF NET		
Actif net	<u>21 256</u>	<u>19 557</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil d'administration,



Administrateur

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

État des résultats

(Non audité)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Produits		
Campagne de financement	11 870	18 821
Charges		
Frais de bureau, taxes et permis	106	428
Frais de banque	<u>65</u>	<u>90</u>
	171	518
Excédent des produits sur les charges	11 699	18 303
Allocations Club de Plein Air Saint-Donat	<u>(10 000)</u>	<u>(14 000)</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>1 699</u></u>	<u><u>4 303</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

État de l'évolution de l'actif net (Non audité) pour l'exercice terminé le 31 décembre

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Solde de l'actif net au début	19 557	15 254
Excédent des produits sur les charges	<u>1 699</u>	<u>4 303</u>
Solde de l'actif net à la fin	<u>21 256</u>	<u>19 557</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

État des flux de trésorerie

(Non audité)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux :		
<u>Activité d'exploitation</u>		
Excédent des produits sur les charges	1 699	4 303
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	<u>350</u>	<u>(350)</u>
<u>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</u>	<u>2 049</u>	<u>3 953</u>
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</u>	<u>19 207</u>	<u>15 254</u>
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</u>	<u><u>21 256</u></u>	<u><u>19 207</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

Notes afférentes états financiers

(Non audités)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

1. Constitution et nature des activités

La Fondation Héritage Nature et Plein Air de Saint-Donat (la «Fondation») a été constituée le 17 juillet 2007 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour objectif de recueillir des dons du public afin de permettre aux collectivités locales de pratiquer la randonnée pédestre, la raquette et le ski de fond.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

Notes afférentes états financiers

(Non audités)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apport de biens et de services

La Fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.